## **DEPOT DES DOSSIERS NIMOIS: CALENDRIER DES PERMANENCES**

(Certaines dates étant susceptibles de modification, les porteurs de projet sont invités à confirmer auprès d'un partenaire du contrat de ville —cf. liste de contacts dans la note de cadrage de l'appel à projets- leur présence avant tout dépôt de dossier)

- ▶27 et 28 novembre au centre A. Malraux : dossiers concernant Chemin Bas d'Avignon-Clos d'Orville
- ▶29 et 30 novembre à la maison de projet de Pissevin : dossiers concernant Pissevin
- ▶ 4 et 5 décembre au centre S. Veil : dossiers concernant Valdegour
- ▶4 et 5 décembre au centre J. Paulhan : dossiers concernant le Mas de Mingue
- ▶6 décembre à la DDCS : dossiers concernant plusieurs quartiers (multisites) et dossiers relatifs à l'emploi
- ▶7 décembre à la DDCS : dossiers concernant plusieurs quartiers (multisites)
- ▶7 décembre au centre E. Jourdan : dossiers concernant les quartiers du « centre » (Gambetta-Richelieu, Nemausus-Jonquilles-Haute Magaille-Oliviers, route d'Arles)